



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 mai 2024

Améliorer l'accès à la gare Bordeaux Saint-Jean : un enjeu pour faciliter les déplacements professionnels entre la métropole bordelaise et Paris / Île-de-France

Aurore LE BONNEC, secrétaire générale de la préfecture de la Gironde, a présidé ce jour la réunion conclusive de l'étude financée par l'État, portant sur l'amélioration de l'accès à la gare Bordeaux Saint-Jean.

En février 2023, l'État, en partenariat avec Bordeaux Métropole, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde, l'Aéroport de Bordeaux et le MEDEF 33, a confié cette étude au cabinet Artélia. L'objectif était d'identifier des solutions facilitant l'utilisation des TGV à destination de Paris ou l'Île-de-France, depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean, pour les déplacements professionnels des salariés de l'opération d'intérêt métropolitain « Bordeaux Aéroport ».

Cette étude montre combien l'amélioration de l'accessibilité multimodale de la gare de Bordeaux Saint-Jean constitue un véritable enjeu pour les usagers. Entre 30 et 40 % des personnes interrogées lors des enquêtes menées auprès des entreprises et auprès des usagers des TGV viennent en voiture à la gare. Le taxi est quant à lui majoritairement utilisé pour les usagers des TGV en provenance de Paris (près de 60%).

Des services de mobilité existent déjà (tramway, flex'AERO, etc.). Le renforcement de l'offre de transport sur la métropole à l'horizon 2030, via notamment le service express régional métropolitain (RER et cars express) ou la réflexion en cours sur la liaison directe gare – aéroport en tramway, améliorera l'accès à la gare de Bordeaux Saint-Jean.

Au-delà de propositions d'ajustement de services existants, l'étude a permis d'identifier de nouvelles pistes de solutions (covoiturage spécifique aux déplacements professionnels, navettes entreprises à la demande, vélo...) qui seront prochainement restituées aux entreprises de l'Aéroport à travers des ateliers organisés par Bordeaux Métropole et la CCI Bordeaux Gironde. Les conditions de mise en œuvre des différentes actions envisagées seront à définir avec et par les partenaires, ainsi que les entreprises de la zone aéroportuaire.

*Le préfet **Etienne GUYOT** salue l'esprit de co-construction de la démarche menée depuis plus d'un an et des conclusions qui résultent de cette étude. L'étude sera versée aux travaux en cours au sein du comité départemental des mobilités qui vise à amplifier les mesures prises par les collectivités et l'État au profit d'une mobilité facilitée et fluidifiée.*